

## **Création d'une unité pour la prise en charge ambulatoire des personnes souffrant de troubles du comportement alimentaire (TCA)**

Anita Kradolfer (Verts)

Selon l'Office fédéral de la santé publique, une étude effectuée en 2010 a démontré que 3,5% des personnes domiciliées en Suisse souffrent d'un trouble alimentaire au cours de leur existence. La pandémie de la COVID-19 a exacerbé cette situation, comme en témoigne un article publié en 2022 par la Haute école spécialisée bernoise, qui a signalé une augmentation notable des cas de TCA.

En janvier 2024, un reportage diffusé dans l'émission "Temps Présent" a mis en lumière les difficultés rencontrées par certaines personnes du canton du Jura pour accéder à des soins appropriés pour les TCA. Ces difficultés comprennent l'absence de réseaux spécialisés, l'accès limité aux établissements hospitaliers dans d'autres cantons, ainsi que les obstacles liés à la distance géographique pour un suivi ambulatoire.

La République et Canton du Jura ne dispose d'aucune institution spécialisée dans la prise en charge des TCA. L'H-JU peut accueillir des personnes avec ce type de pathologie pour stabiliser leur état de santé, avant de les transférer dans un des établissements extracantonaux pour lesquels il existe un contrat de coopération (Vaud et Genève). Les établissements priorisant désormais les patient-e-s de leur propre canton, le délai d'attente pour une prise en charge stationnaire extracantonale s'est considérablement allongé ces derniers mois. Un suivi ambulatoire dans un centre spécialisé après un séjour stationnaire, ou pour éviter une hospitalisation, n'est pas possible dans le canton du Jura.

Dans ce contexte, il est impératif de mettre en place une unité ambulatoire multidisciplinaire spécialisée dans la prise en charge des TCA sur le territoire du canton du Jura. Cette approche, recommandée par les expert-e-s, permettra d'assurer un suivi adapté aux besoins des patient-e-s, tout en favorisant la détection et le traitement précoce des troubles chez les populations cibles, notamment les adolescent-e-s scolarisé-e-s. Ces mesures contribueraient à réduire les coûts à moyen terme des hospitalisations extracantonales.

Il est à relever que ce projet est soutenu par l'Association Ana-Mia et des médecins du canton du Jura, démontrant ainsi l'engagement des communautés médicales et civiles en faveur de cette initiative.

**En conséquence, nous demandons au Gouvernement jurassien de prendre les mesures nécessaires pour la création de cette unité ambulatoire multidisciplinaire spécialisée dans la prise en charge des troubles du comportement alimentaire (TCA) dans le canton du Jura, afin d'assurer un accès équitable et adéquat aux soins pour l'ensemble des Jurassiennes et des Jurassiens.**

Anita Kradolfer (Verts)

### **Urgence demandée**

La prise en charge des TCA est inexistante dans le canton du Jura. L'urgence de mettre en place une structure ambulatoire a été démontrée par l'Association Ana-Mia, tant lors de la récente

émission "Temps Présent" consacrée aux TCA, que devant la CSA lors de la présentation des activités de l'Association.

### **Co-signataires**

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Sophie Guenot (PCSI)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Francine Stettler (UDC)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Lisa Raval (PS)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Patrick Cerf (PS)
- Quentin Haas (PCSI)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Ivan Godat (Verts)
- Brigitte Favre (UDC)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Alain Beuret (PVL)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Lucien Ourny (Verts)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 29 mai 2024